



Le Journal de Chaouilley

Édition Printemps 2007 Numéro 12
Le Journal de Chaouilley

Date de parution : mai 2007

Me revoilà...

Dans ce numéro :

Etat-Civil	2
Tri sélectif	3
Déchets ménagers	3
Budgets 2007	4

Après une longue absence, le journal de Chaouilley est de retour.

Edition simplifiée (4 pages), impression recto-verso (pour l'économie de papier), nouvelle mise en page, un journal tout neuf.

Une parution annuelle est prévue au printemps, deux si l'actualité le demande, et si nous en avons le temps.

Nous espérons que vous prendrez plaisir à le lire, qu'il vous apportera des informations utiles.

N'hésitez pas à nous faire des propositions d'articles, et toutes remarques utiles concernant le journal.

M. T. CREPIN-NICOLAS.

Des nouvelles de la mairie

Depuis le mois d'avril 2006, une nouvelle Secrétaire de Mairie est en poste à Chaouilley :

Madame Crépin-Nicolas Marie-Thérèse.

Originaire du Saintois, elle réside à Vézelize.

Elle est en poste sur d'autres mairies des environs.

Note d'information

Provenant de la gendarmerie de VEZELISE

A compter du 26 mars 2007, le n° d'urgence 17 reliera automatiquement à la police de NANCY.

Pour joindre la gendarmerie de VEZELISE, il faudra composer le numéro de la Gendarmerie : **03 83 29 90 13**

Rappel

Horaires d'ouverture de la mairie :

La permanence du secrétariat :

Le vendredi de 11 H à 12 H

Et de 17 H 30 à 18 H 30

La permanence du maire :

Uniquement sur rendez-vous

Merci de respecter ces horaires

Numéros utiles EDF

Accueil Raccordement Electrique Lorrain :

0 810 818 475

Accueil Clientèle Domestique (RDV, factures, délais de paiement...) :

0 810 040 333

Rappel

Horaires des tondeuses à gazon et autres appareils à moteur :

Du lundi au vendredi : de 8 H à 20 H

Le samedi : de 9 H à 12 H - 15 H à 19 H

Dimanches et jours fériés : de 10 H à 12 H

Recensement militaire

Les jeunes (garçons et filles) de plus de 16 ans doivent obligatoirement se présenter en mairie pour y être recensés.

Le certificat de recensement est demandé par divers organismes tout au long de la vie : **obtention du permis**, certains employeurs, examens, etc...

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Axel, Ludovic, Hubert le 3 janvier 2006 est venu égayer le foyer de Monsieur et Madame SAVINET au 10 Grande Rue.

Théo, Benoît, le 8 mai 2006 est venu agrandir la famille de THIERY Catherine et Pascal NOËL.

Bienvenue à eux



Mariage

Nous avons eu le plaisir de célébrer le 29 juillet 2006 le mariage de Marie-Thérèse BRONDEAU et Jacques ESSELIN, qui résident dans notre commune au 16, Grande Rue.

Décès

Le 20 mars 2006, Marcel ETIENNE, né à Chaouilley, 83 ans, résidant à Jévoncourt .

Le 3 décembre 2006, André Chaumont, 76 ans, habitant au 5, Grande Rue.

Le 19 mars 2007, Jean Marie Colin, 61 ans, habitant au 6, rue de l'Eglise.

Nouveaux habitants

MERTZ Martial au 6, Grande Rue

MASSON Caroline et BAJOLET Julien au 6, rue Vieille Fontaine

EBELMANN Alexandre et HENG Alexandra au 1, Ecart de Villars

SAVINET Marilyne et Thierry au 10, Grande Rue

Marie-Thérèse BRONDEAU et Jacques ESSELIN au 16, Grande Rue

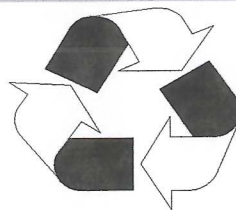
Des fleurs pour la Commune

En 2006, nous avons eu le plaisir d'être distingués par un prix de fleurissement :

La Commune a remporté le 4ème prix dans la catégorie 1 du Concours organisé par la Communauté de Communes et Saintois Patrimoine Fleurissement.



Le tri sélectif



BLEU

Papier, journaux, briques alimentaires, magazines...

Les journaux, les pubs, les magazines, les briques alimentaires (lait, jus de fruits...) les boîtes de lessive, les sur emballages en carton, tout doit être vidé et est jeté en vrac dans les conteneurs.

NE VONT PAS DANS LE CONTENEUR

Tous les papiers salis ou gras, les couches culottes salies, les articles d'hygiène, les films plastiques...

JAUNE

Les bouteilles en plastique

Toutes les bouteilles en plastique (eau, jus de fruit, soda, produits ménagers, lait...) ainsi que les cubitainers de vin, vidés et jetés en vrac dans les conteneurs.

NE VONT PAS DANS LE CONTENEUR

Les bouteilles d'huile, les films plastiques, les flacons de produits toxiques et inflammables, les petits emballages (yaourts, pot de crème) et les emballages en polystyrène.

VERT

Pots et bocaux en verre

Les bouteilles, les bocaux de conserve, les petits pots, les verrines, tout doit être vidé et jeté en vrac dans le conteneur.

NE VONT PAS DANS LE CONTENEUR

Les pots en terre (pots de fleurs), la vaisselle en faïence et en porcelaine, les ampoules électriques...

Pourquoi il est interdit de brûler des ordures « ménagères » en plein air ?

La loi n° 75-633 du 15 juillet dit :

Art. 24 : Sera punie d'un emprisonnement de deux mois à deux ans et d'une amende de 2 000 à 100 000 FF ou de l'une ou l'autre de ces deux peines seulement, toute personne qui aura éliminé des déchets ou matériaux sans être titulaire de l'agrément prévu aux articles 9 et 10.

Pourquoi tant de sévérité ?

La combustion du PVC produit de la dioxine, classée cancérigène depuis 1997 par l'Organisation Mondiale de la Santé. La dioxine est un produit toxique à des doses infinitésimales. L'Organisation Mondiale de la Santé en a fixé la dose journalière tolérable à 10 picogrammes par kilogramme de poids corporel (1 picogramme = 1 gramme divisé par un million de millions, autrement dit 10^{-12}). L'incinération de déchets en plein air produit de 100 à 10 000 fois plus

de dioxine qu'une incinération « réglementaire ».

Dans l'environnement, on observe une tendance des dioxines à la bioaccumulation dans la chaîne alimentaire. Plus on se trouve en bout de chaîne, plus la concentration en dioxine est élevée.

Les effets des dioxines sur la santé humaine :

Chez l'homme, une exposition à court terme à des teneurs élevées en dioxine peut être à l'origine de lésions cutanées, chloracné et formation de taches sombres sur la peau par exemple, ainsi qu'une altération de la fonction hépatique.

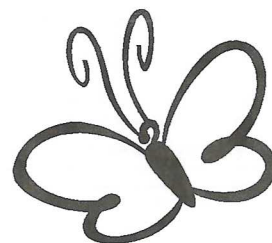
Une exposition prolongée peut provoquer une atteinte du système immunitaire, la perturbation du développement du système nerveux et des troubles du système endocrinien et de la fonction de reproduction.

Texte aimablement fourni par
Monsieur Jean-Louis HERBÉ

Commentaires de la Mairie

Bien qu'aucune plainte formelle n'ait été déposée à la gendarmerie (mais cela reste possible), il a été rapporté à la connaissance du Maire des cas de violation de cette loi sur notre commune. Nous comptons sur votre intelligence pour que de telles pratiques soient définitivement bannies de nos comportements.

Pour notre santé, celle de nos enfants présents et à venir et notre environnement, merci.



Mairie de Chaouilley
6, Grande Rue
54330 CHAOUILLEY

Téléphone & Fax
03 83 25 15 19
email
mairie.chaouilley@ifrance.com



BUDGETS 2007

Budget Primitif Assainissement 2007

Fonctionnement :

<u>Dépenses</u>	Prévisions 2007	1 091,00 €
	TOTAL	<u>1 091,00 €</u>
<u>Recettes</u>	Prévisions 2007	952,92 €
	Excédent 2006 reporté	138,08 €
	TOTAL	<u>1 091,00 €</u>

Investissement:

<u>Dépenses</u>	Prévisions 2007	6 768,27 €
	TOTAL	<u>6 768,27 €</u>
<u>Recettes</u>	Prévisions 2007	891,00 €
	Excédent 2006 reporté	5 877,27 €
	TOTAL	<u>6 768,27 €</u>

Budget Primitif Commune 2007

Fonctionnement :

<u>Dépenses</u>	Prévisions 2007	111 002,69 €
	TOTAL	<u>111 002,69 €</u>
<u>Recettes</u>	Prévisions 2007	49 940,84 €
	Excédents reportés	61 061,85 €
	TOTAL	<u>111 002,69 €</u>

Investissement :

<u>Dépenses</u>	Prévisions 2007	56 187,63 €
	Restes à réaliser	4 091,15 €
	TOTAL	<u>60 278,83 €</u>
<u>Recettes</u>	Prévisions 2007	50 310,55 €
	Excédents reportés	9 968,28 €
	TOTAL	<u>60 278,83 €</u>

Taux des taxes 2007 :
Les taux sont identiques à 2006